



(12) FASCICULE DE BREVET

(11) N° de publication : **MA 32682 B1** (51) Cl. internationale : **G06Q 20/00**

(43) Date de publication :
02.10.2011

(21) N° Dépôt :
33693

(22) Date de Dépôt :
11.03.2011

(30) Données de Priorité :
12.03.2010 ZA 2010/01802

(71) Demandeur(s) :
ABSA BANK LIMITED, ABSA TOWERS, 160 MAIN STREET, 2001 JOHANNESBURG, GAUTENG (ZA)

(72) Inventeur(s) :
KAZI, Mohamed Afroz ; DAFHEY, Anne Lee

(74) Mandataire :
ABU-GHAZALEH INTELLECTUAL PROPERTY (TMP AGENTS)

(54) Titre : **TRANSFERT ELECTRONIQUE DE FONDS**

(57) Abrégé : LA PRÉSENTE INVENTION CONCERNE UNE INSTALLATION POUR EFFECTUER UNE OPÉRATION DE TRANSFERT D'ARGENT ÉLECTRONIQUE PAR UN EXPÉDITEUR À DESTINATAIRE QUI COMPREND UNE UNITÉ D'ÉTABLISSEMENT DE SESSION DE TRANSACTION POUR ÉTABLIR UNE SESSION DE COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE AVEC UN DISPOSITIF DE L'EXPÉDITEUR, UN PREMIER MODULE DE SÉLECTION SELON LEQUEL L'EXPÉDITEUR PEUT CHOISIR DE TRANSFÉRER DE L'ARGENT À UN DESTINATAIRE, UN DEUXIÈME MODULE DE SÉLECTION À TRAVERS LEQUEL L'EXPÉDITEUR PEUT SÉLECTIONNER UN BÉNÉFICIAIRE QUI SERA LE BÉNÉFICIAIRE DU TRANSFERT, UN TROISIÈME MODULE DE SÉLECTION À TRAVERS LEQUEL L'EXPÉDITEUR PEUT SÉLECTIONNER UN COMPTE DÉTENU PAR LUI À PARTIR DUQUEL LA SOMME D'ARGENT DOIT ÊTRE VERSÉE ; UN MODULE DE DÉSIGNATION DE MONTANT À TRAVERS LEQUEL L'EXPÉDITEUR PEUT DÉSIGNER LA SOMME D'ARGENT TRANSFÉRER ; UN MODULE DE GÉNÉRATION D'IDENTIFIANT DE BON POUR GÉNÉRER UN IDENTIFIANT DE BON UNIQUE ; UNE UNITÉ DE TRANSMISSION POUR LA TRANSMISSION DE L'IDENTIFIANT ÉLECTRONIQUE À L'APPAREIL DE L'EXPÉDITEUR, ET UN MODULE DE DÉBIT DE COMPTE POUR DÉBITER LE COMPTE SÉLECTIONNÉ DE LA SOMME D'ARGENT. EN CONSÉQUENCE, IL EST PRÉVU UNE INSTALLATION POUR EFFECTUER UNE

OPÉRATION DE TRANSFERT D'ARGENT ÉLECTRONIQUE D'UN EXPÉDITEUR À UN DESTINATAIRE QUI COMPREND UN MODULE DE RÉCEPTION D'IDENTIFIANT DE BON ÉLECTRONIQUEMENT DE L'EXPÉDITEUR À TRAVERS UN APPAREIL AU COURS D'UNE SESSION DE TRANSACTION, UNE UNITÉ DE COMMUNICATION POUR COMMUNIQUER AVEC UNE INSTITUTION FINANCIÈRE ÉMETTRICE QUI A FOURNI L'IDENTIFIANT, POUR FOURNIR L'IDENTIFIANT DE L'INSTITUTION FINANCIÈRE AFIN QU'IL PUISSE ÊTRE AUTHENTIFIÉ PAR L'INSTITUTION FINANCIÈRE ET POUR RECEVOIR UN SIGNAL D'AUTHENTIFICATION DE L'INSTITUTION FINANCIÈRE, UN QUATRIÈME MODULE DE SÉLECTION À TRAVERS LEQUEL LE CESSIONNAIRE PEUT CHOISIR UN COMPTE DÉTENU PAR LUI DANS LEQUEL L'ARGENT DOIT ÊTRE VERSÉ SI L'IDENTIFIANT EST AUTHENTIFIÉ PAR L'INSTITUTION FINANCIÈRE, ET UN MODULE DE CRÉDIT DE COMPTE POUR CRÉDITER LE COMPTE SÉLECTIONNÉ DE LA SOMME D'ARGENT SI L'IDENTIFIANT EST AUTHENTIFIÉ PAR L'INSTITUTION D'ORIGINE. L'INSTALLATION AU NIVEAU DE LAQUELLE L'IDENTIFIANT DE BON EST GÉNÉRÉ PEUT ÉGALEMENT PERMETTRE À L'EXPÉDITEUR DE CRÉER UN BÉNÉFICIAIRE, LE BÉNÉFICIAIRE ÉTANT CONFIRMÉE PAR UN CANAL DE COMMUNICATION DIFFÉRENT DE CELUI PAR LEQUEL UNE INSTRUCTION DE CRÉATION A ÉTÉ DONNÉE.

ABREGE

La présente invention concerne une installation pour effectuer une opération de transfert d'argent électronique par un expéditeur à destinataire qui comprend une unité d'établissement de session de transaction pour établir une session de communication électronique avec un dispositif de l'expéditeur, un premier module de sélection selon lequel l'expéditeur peut choisir de transférer de l'argent à un destinataire, un deuxième module de sélection à travers lequel l'expéditeur peut sélectionner un bénéficiaire qui sera le bénéficiaire du transfert, un troisième module de sélection à travers lequel l'expéditeur peut sélectionner un compte détenu par lui à partir duquel la somme d'argent doit être versée ; un module de désignation de montant à travers lequel l'expéditeur peut désigner la somme d'argent à transférer ; un module de génération d'identifiant de bon pour générer un identifiant de bon unique ; une unité de transmission pour la transmission de l'identifiant électronique à l'appareil de l'expéditeur, et un module de débit de compte pour débiter le compte sélectionné de la somme d'argent. En conséquence, il est prévu une installation pour effectuer une opération de transfert d'argent électronique d'un expéditeur à un destinataire qui comprend un module de réception d'identifiant de bon électroniquement de l'expéditeur à travers un appareil au cours d'une session de transaction, une unité de communication pour communiquer avec une institution financière émettrice qui a fourni l'identifiant, pour fournir l'identifiant de l'institution financière afin qu'il puisse être authentifié par l'institution financière et pour recevoir un signal d'authentification de l'institution financière, un quatrième module de sélection à travers lequel le cessionnaire peut choisir un compte détenu par lui dans lequel l'argent doit être versé si l'identifiant est authentifié par l'institution financière, et un module de crédit de compte pour créditer le compte sélectionné de la somme d'argent si l'identifiant est authentifié par l'institution d'origine. L'installation au niveau de laquelle l'identifiant de bon est généré peut également permettre à l'expéditeur de créer un bénéficiaire, le bénéficiaire étant confirmée par un canal de communication différent de celui par lequel une instruction de création a été donnée.

TRANSFERT ELECTRONIQUE DE FONDS

03 OCT 2011

La présente invention concerne le transfert de fonds par voie électronique. Plus particulièrement, elle concerne une installation pour effectuer une opération de transfert de fonds par voie électronique et un procédé pour effectuer une opération de transfert de fonds par voie électronique.

Selon un premier aspect de l'invention, il est prévu une installation pour effectuer une opération de transfert de fonds électronique d'un expéditeur à un destinataire qui comprend.

une unité d'établissement de session de transaction pour établir une session de communication électronique avec un dispositif de l'expéditeur ;

un premier module de sélection à travers lequel l'expéditeur peut choisir de transférer de l'argent à un destinataire ;

un deuxième module de sélection à travers lequel l'expéditeur peut sélectionner un bénéficiaire qui sera le bénéficiaire du transfert ;

un troisième module de sélection à travers lequel l'expéditeur peut sélectionner un compte détenu par lui à partir duquel la somme d'argent doit être versée ;

un module de désignation de montant à travers lequel l'expéditeur peut désigner la somme d'argent à transférer ;

un module de génération d'identifiant de bon pour générer un identifiant de bon unique ;

une unité de transmission pour la transmission de l'identifiant par voie électronique à l'appareil de l'expéditeur ; et

un module de débit de compte pour débiter le compte sélectionné de la somme d'argent.

En outre, selon le premier aspect de l'invention, il est prévu un procédé pour effectuer une opération de transfert de fonds par voie électronique d'un

N

expéditeur à un destinataire qui comprend².

l'établissement d'une session de communication électronique avec un dispositif de l'expéditeur ;

permettant à l'expéditeur de sélectionner une option de transfert de fonds pour le transfert de fonds à un destinataire ;

permettant à l'expéditeur de sélectionner un bénéficiaire qui sera le destinataire ;

permettant à l'expéditeur de sélectionner un compte qu'il détient à partir duquel la somme d'argent sera versée ;

permettant à l'expéditeur de désigner la somme d'argent à transférer ;

générer un identifiant de bon unique ;

transmettre l'identifiant par voie électronique à l'appareil de l'expéditeur ; et

débiter le compte sélectionné de la somme d'argent.

On notera que l'expéditeur et le destinataire peuvent être dans différents pays. En outre, l'identifiant de bon peut être généré dans un pays et échangé dans un autre.

Dans un mode de réalisation préférée de l'invention, l'expéditeur peut également être en mesure de créer un bénéficiaire. Comme indiqué ci-dessus, le bénéficiaire pourrait être dans un autre pays que celui de l'expéditeur. Ainsi, l'installation peut inclure un module de réception d'instruction de création de bénéficiaire à travers lequel l'expéditeur peut soumettre une instruction que le bénéficiaire est à créer, et le premier module de sélection peut également être actionné par l'expéditeur pour sélectionner le module de réception de l'instruction de création de bénéficiaire. La méthode peut de la même manière notamment inclure de permettre à l'expéditeur de fournir une instruction qu'il souhaite créer un bénéficiaire.

En outre, l'expéditeur peut être contacté pour confirmer qu'il souhaite créer le bénéficiaire particulier, avant que le bénéficiaire ne soit créé. Par conséquent, l'installation peut comprendre un module de contact de l'expéditeur pour communiquer



avec l'expéditeur pour confirmer que le bénéficiaire doit être créé.

Le module de réception de l'instruction de création de bénéficiaire peut être relié avec l'expéditeur par le biais d'un premier canal de communication et le module de contact de l'expéditeur peut être relié avec l'expéditeur par le biais d'un deuxième canal de communication. Ainsi, l'instruction de l'expéditeur pour créer un bénéficiaire peut être reçue à travers un premier canal de communication et l'expéditeur peut être contacté pour confirmer l'instruction par un deuxième canal de communication. Idéalement, le module de réception de l'instruction de création de bénéficiaire peut être relié avec l'expéditeur sur Internet et le module de contact de l'expéditeur peut être relié avec l'expéditeur via un réseau téléphonique. Ainsi, le module de contact de l'expéditeur peut comporter un générateur d'appels téléphoniques pour générer un appel téléphonique à l'expéditeur.

La confirmation de l'instruction de création de bénéficiaire peut être effectuée par un opérateur ou automatiquement. Dans ce dernier cas, l'installation peut comprendre en outre une unité de reconnaissance vocale interactive (RVI) pour fournir des messages sonores de synthèse et pour reconnaître les réponses à ceux-ci, l'unité de reconnaissance vocale interactive étant réactive au module de contact de l'expéditeur. Si les réponses fournies à l'unité IVR confirment l'instruction de création du bénéficiaire, ce qui peut être détecté par un module de confirmation de bénéficiaire qui active alors un module de création de bénéficiaire pour créer le bénéficiaire. Au lieu de cela, comme indiqué ci-dessus, le module de confirmation de bénéficiaire peut être actionné par l'opérateur.

L'installation peut également comporter un dispositif de stockage dans lequel les informations du bénéficiaire ne sont enregistrées que si l'instruction de création de bénéficiaire est confirmée.

Selon un deuxième aspect de l'invention, il est prévu une installation pour effectuer une opération de transfert de fonds électronique d'un expéditeur à un



destinataire qui comprend

un module de réception d'identifiant de bon pour recevoir un bon d'identification électronique du destinataire par l'intermédiaire d'un dispositif au cours d'une session de transaction ;

une unité de communication pour communiquer avec une institution financière émettrice qui a fourni l'identifiant, pour fournir l'identifiant à l'institution financière émettrice afin qu'il puisse être authentifié par l'institution financière émettrice et pour recevoir un signal d'authentification de l'institution financière émettrice ;

un quatrième module de sélection à travers lequel le destinataire peut sélectionner un compte détenu par lui au crédit duquel les fonds doivent être versés si l'identifiant est authentifié par l'institution financière émettrice, et

un module de crédit de compte pour créditer le compte sélectionné de la somme d'argent si l'identifiant est authentifié par l'institution émettrice.

En outre, selon le deuxième aspect de l'invention, il est prévu un procédé pour effectuer une opération de transfert de fonds électronique d'un expéditeur à un destinataire qui comprend

recevoir un identifiant de bon par voie électronique du destinataire par l'intermédiaire d'un dispositif au cours d'une session de transaction ;

communiquer l'identifiant à une institution financière émettrice pour qu'il soit authentifié par l'institution financière émettrice ;

recevoir un signal de l'institution financière émettrice authentifiant l'identifiant ;

permettre au destinataire de sélectionner un compte détenu par lui au crédit duquel les fonds doivent être versés ; et

créditer le compte sélectionné du montant d'argent.

Le dispositif de l'expéditeur et du destinataire peut être un ordinateur et peut, en particulier, être un appareil mobile tel qu'un ordinateur portable ou un ordinateur bloc-notes, un ordinateur tablette ou un téléphone cellulaire. En outre, avec le deuxième aspect de l'invention, le destinataire et l'expéditeur peuvent être dans différents pays et le destinataire peut être dans un pays différent de celui de

l'institution financière.

L'invention sera maintenant décrite sur la base d'un exemple non restrictif en référence aux dessins annexés, dans lesquels :

La figure 1 présente un schéma synoptique d'une première partie d'une installation pour effectuer une opération de transfert de fonds électronique d'un expéditeur à un destinataire, conformément à l'invention ; et

La figure 2 présente un schéma synoptique d'une seconde partie d'une installation pour effectuer une opération de transfert d'un expéditeur à un destinataire, conformément à l'invention ;

Se référant à la figure 1, un schéma synoptique d'une première partie d'une installation pour effectuer une opération de transfert de fonds électronique à partir d'un expéditeur à un destinataire, conformément à l'invention, qui est exploité par une banque, est généralement désigné par la référence 10. On notera que l'expéditeur est un client de la banque. Cette partie de l'installation 10 comporte une unité d'interface 12 qui est connectée à Internet 14 pour communiquer avec le dispositif de l'expéditeur, qui peut être un ordinateur portable ou bloc-notes 16 ou un téléphone 18, qui communique avec Internet 14 via un réseau de téléphonie cellulaire 20.

L'unité d'interface 12 est connectée à une unité d'initiation de session de transaction 22 qui est reliée à un module de sélection de mode 24. Le module de sélection de mode 24 est relié à un module de sélection des bénéficiaire 26, un module de sélection de montant 28 et un module de sélection de compte 30. Ces modules de sélection 26, 28 et 30 sont reliés à une unité de stockage 32 qui stocke une base de données des clients de la banque, leurs comptes et leurs informations.

Le module de sélection de mode 24 est également reliée à un module de génération d'identifiant de bon 34. Comme indiqué dans la figure 1, le module de

génération d'identifiant de bon 34 est alimenter en données à partir du module de sélection de bénéficiaire 26 et du module de sélection de montant 28. On notera que l'identifiant intègre, sous une forme cryptée, les coordonnées du bénéficiaire et le montant d'argent transféré.

Le module de génération d'identifiant de bon 34 est relié à un émetteur 36 qui est connecté à l'interface 12, de manière à ce que le bon identifiant puisse être transmis à l'ordinateur de l'expéditeur 16 ou son téléphone 18 via Internet 14. L'émetteur 36 est également relié à un module de débit de compte 38 qui est relié à l'unité de stockage 32 pour débiter, au cours de l'utilisation, ce compte du montant correspondant lorsque l'identifiant de bon est transmis pour l'expéditeur.

La première partie de l'installation 10 comporte en outre un dispositif de création de bénéficiaire pour la création de nouveaux bénéficiaires. Cette disposition a un module de création de bénéficiaire 40 relié au module de sélection de mode 24, pour recevoir les informations du nouveau bénéficiaire proposé de l'expéditeur. Le module de création de bénéficiaire 40 est relié à un module de contact de l'expéditeur 42 qui est, à son tour, relié à un module de reconnaissance vocale interactive (RVI) 44. Le module RVI 44 communique avec le cédant via son téléphone 18, en utilisant une unité interface 46. Le module RVI 44 est en outre relié à un module de confirmation de bénéficiaire 48 pour fournir au module de confirmation de bénéficiaire 48 les réponses de l'expéditeur. Si les réponses sont correctes, alors le module de confirmation de bénéficiaire 48 active le module de création de bénéficiaire pour transférer les données pertinentes à l'unité de stockage 32 et à la base de données.

Se référant maintenant à la figure 2, un schéma synoptique d'une seconde partie de l'installation est généralement désignée par la référence 50. Cette deuxième partie est destinée à permettre à un client de la banque expéditeur de déposer des fonds représentés par un identifiant de bon du destinataire dans un compte sélectionné par le destinataire.

Ainsi, cette deuxième partie 50 a une interface 52 qui est connectée à un module d'initiation de session de transaction 54 qui est relié à un module de sélection de mode 56. Le module de sélection de mode 56 est reliée à un module de sélection de compte 58 qui est relié à l'unité de stockage 32. Le module de sélection de mode 56 est également relié à un module de réception d'identifiant de bon 60 pour recevoir un identifiant de bond électronique de l'expéditeur. Le module de réception d'identifiant de bon 60 est reliée à une unité de communication 62 pour communiquer avec une institution financière émettrice qui a fourni l'identifiant pour fournir l'identifiant de bon à l'institution financière pour qu'il puisse être authentifié par l'institution financière émettrice et pour recevoir un signal d'authentification de l'institution financière émettrice. Cela se fait via une autre unité d'interface 64 et un réseau de communication financière 66. Si l'institution émettrice authentifie l'identifiant de bon et l'identité du bénéficiaire prévu, cette information est communiquée à un module de crédit 68 auquel est fourni le montant et le compte à créditer, et puis le module de crédit 68 procède à la mise à jour des champs correspondants dans la base de données de la manière appropriée.

Par le biais de l'invention, comme illustré, un client d'une banque peut à distance sélectionner un compte à partir duquel un montant sélectionné doit être débité, le montant et le bénéficiaire et obtenir un identifiant de bon pour le fourniture à une personne à laquelle le montant doit être versé. De même, si un client de la banque reçoit un identifiant de bon, il peut verser le montant correspondant dans un compte de son choix, en utilisant un dispositif mobile à distance.



REVENDICATIONS:

1. Une installation pour effectuer une opération de transfert de fonds électronique d'un expéditeur à un destinataire qui comprend
 - une unité d'établissement de session de transaction pour établir une session de communication électronique avec un dispositif de l'expéditeur ;
 - un premier module de sélection à travers lequel l'expéditeur peut choisir de transférer de l'argent à un destinataire ;
 - un deuxième module de sélection à travers lequel l'expéditeur peut sélectionner un bénéficiaire qui sera le destinataire ;
 - un troisième module de sélection à travers lequel l'expéditeur peut sélectionner un compte détenu par lui à partir duquel la somme d'argent doit être versée ;
 - un module de désignation de montant à travers lequel l'expéditeur peut désigner la somme d'argent à transférer ;
 - un module de génération d'identifiant de bon pour générer un identifiant de bon unique ;
 - une unité de transmission pour la transmission de l'identifiant par voie électronique à l'appareil de l'expéditeur ; et
 - un module de débit de compte pour débiter le compte sélectionné de la somme d'argent.

2. L'installation pour effectuer une opération de transfert de fonds électronique d'un expéditeur à un destinataire selon la revendication 1, laquelle installation comporte un module de réception de l'instruction de création de bénéficiaire à travers lequel l'expéditeur peut donner une instruction qu'un bénéficiaire soit créé, et dans lequel le premier module de sélection peut également être actionné par l'expéditeur pour sélectionner le module de réception d'instruction de création de bénéficiaire.

3. L'installation pour effectuer une opération de transfert de fonds électronique d'un expéditeur à un destinataire selon la revendication 2, comportant un

module de contact de l'expéditeur pour contacter l'expéditeur afin de confirmer que le bénéficiaire est à créer.

4. L'installation pour effectuer une opération de transfert de fonds électronique d'un expéditeur à un destinataire selon la revendication 3, dans laquelle le module de réception de l'instruction de création de bénéficiaire est connectable avec l'expéditeur à travers un premier canal de communication et le module de contact de l'expéditeur est connectable avec l'expéditeur au moyen d'un second canal de communication.

5. L'installation pour effectuer une opération de transfert de fonds électronique d'un expéditeur à un destinataire selon la revendication 4, dans laquelle le module de réception de l'instruction de création de bénéficiaire est connectable avec l'expéditeur via Internet et le module de contact de l'expéditeur peut être connecté avec l'expéditeur via un réseau téléphonique.

6. L'installation pour effectuer une opération de transfert de fonds électronique d'un expéditeur à un destinataire selon la revendication 5, dans laquelle le module de contact de l'expéditeur comporte un générateur d'appels téléphoniques pour générer un appel téléphonique à l'expéditeur.

7. L'installation pour effectuer une opération de transfert de fonds électronique d'un expéditeur à un destinataire selon la revendication 5, comportant une unité de reconnaissance vocale interactive pour fournir des messages sonore de synthèse et pour reconnaître les réponses à ceux-ci, l'unité de reconnaissance vocale interactive étant réactive au module de contact de l'expéditeur.

8. L'installation pour effectuer une opération de transfert de fonds électronique d'un expéditeur à un destinataire selon la revendication 6, comportant un module de confirmation de bénéficiaire pour confirmer l'instruction de création de



bénéficiaire et un module de création de bénéficiaire, qui est réactif au module de confirmation de bénéficiaire, pour créer le bénéficiaire par rapport au compte désigné.

9. L'installation pour effectuer une opération de transfert de fonds électronique d'un expéditeur à un destinataire selon la revendication 8, dans laquelle le module de confirmation de bénéficiaire peut être actionné par un opérateur.

10. L'installation pour effectuer une opération de transfert de fonds électronique d'un expéditeur à un destinataire selon la revendication 7, comportant un module de confirmation de bénéficiaire pour confirmer l'instruction de création de bénéficiaire et un module de création de bénéficiaire, qui est réactif au module de confirmation de bénéficiaire, pour créer le bénéficiaire par rapport au compte désigné, et dans laquelle le mode de confirmation de bénéficiaire est réactif à l'unité de reconnaissance vocale interactive.

11. L'installation pour effectuer une opération de transfert de fonds électronique d'un expéditeur à un destinataire selon la revendication 7 ou 8, comportant un dispositif de stockage dans lequel les informations du bénéficiaire sont stockées si l'instruction de création de bénéficiaire a été confirmée.

12. Un procédé pour effectuer une opération de transfert de fonds électronique d'un expéditeur à un destinataire qui comprend

l'établissement d'une session de communication électronique avec un dispositif de l'expéditeur ;

permettant à l'expéditeur de sélectionner une option de transfert de fonds pour le transfert de fonds à un destinataire ;

permettant à l'expéditeur de sélectionner un bénéficiaire qui sera le destinataire ;

permettant à l'expéditeur de sélectionner un compte qu'il détient à partir duquel la somme d'argent sera versée ;

permettant à l'expéditeur de désigner la somme d'argent à transférer ;

générer un identifiant de bon unique ;



transmettre l'identifiant par voie électronique à l'appareil de l'expéditeur ; et débiter le compte sélectionné de la somme d'argent.

13. Le procédé pour effectuer une opération de transfert de fonds électronique d'un expéditeur à un destinataire selon la revendication 12, comportant la possibilité de fournir une instruction par l'expéditeur qu'il souhaite créer un bénéficiaire.

14. Le procédé pour effectuer une opération de transfert de fonds électronique d'un expéditeur à un destinataire selon la revendication 13, comportant l'établissement d'un contact avec l'expéditeur pour confirmer qu'il souhaite créer le bénéficiaire particulier avant que le bénéficiaire ne puisse être créé.

15. Le procédé pour effectuer une opération de transfert de fonds électronique d'un expéditeur à un destinataire selon la revendication 14, dans lequel l'instruction de l'expéditeur de créer un bénéficiaire est reçue à travers un premier canal de communication et l'expéditeur est contacté pour confirmer l'instruction à travers un deuxième canal de communication.

16. Le procédé pour effectuer une opération de transfert de fonds électronique d'un expéditeur à un destinataire selon la revendication 14, dans lequel l'expéditeur est contacté par voie téléphonique.

17. Le procédé pour effectuer une opération de transfert de fonds électronique d'un expéditeur à un destinataire selon la revendication 14, dans lequel les informations du bénéficiaire sont stockées dans un dispositif de stockage si l'instruction de création de bénéficiaire est confirmée.

18. Une installation pour effectuer une opération de transfert de fonds électronique d'un expéditeur à un destinataire qui comprend
un module de réception d'identifiant de bon pour recevoir un bon d'identification

électronique du destinataire par l'intermédiaire d'un dispositif au cours d'une session de transaction ;

une unité de communication pour communiquer avec une institution financière émettrice qui a fourni l'identifiant, pour fournir l'identifiant à l'institution financière émettrice afin qu'il puisse être authentifié par l'institution financière émettrice et pour recevoir un signal d'authentification de l'institution financière émettrice ;

un quatrième module de sélection à travers lequel le destinataire peut sélectionner un compte détenu par lui au crédit duquel les fonds doivent être versés si l'identifiant est authentifié par l'institution financière émettrice, et

un module de crédit de compte pour créditer le compte sélectionné de la somme d'argent si l'identifiant est authentifié par l'institution émettrice.

19. Un procédé pour effectuer une opération de transfert de fonds électronique d'un expéditeur à un destinataire qui comprend

recevoir un identifiant de bon par voie électronique du destinataire par l'intermédiaire d'un dispositif au cours d'une session de transaction ;

communiquer l'identifiant à une institution financière émettrice pour qu'il soit authentifié par l'institution financière émettrice ;

recevoir un signal de l'institution financière émettrice authentifiant l'identifiant ;

permettre au destinataire de sélectionner un compte détenu par lui au crédit duquel les fonds doivent être versés ; et

créditer le compte sélectionné du montant d'argent.

20. Une installation pour effectuer une opération de transfert de fonds électronique d'un expéditeur à un destinataire, sensiblement comme décrite dans la description en référence aux dessins d'accompagnement.

21. Un procédé pour effectuer une opération de transfert de fonds électronique d'un expéditeur à un destinataire, sensiblement comme décrite dans la description en référence aux dessins d'accompagnement.



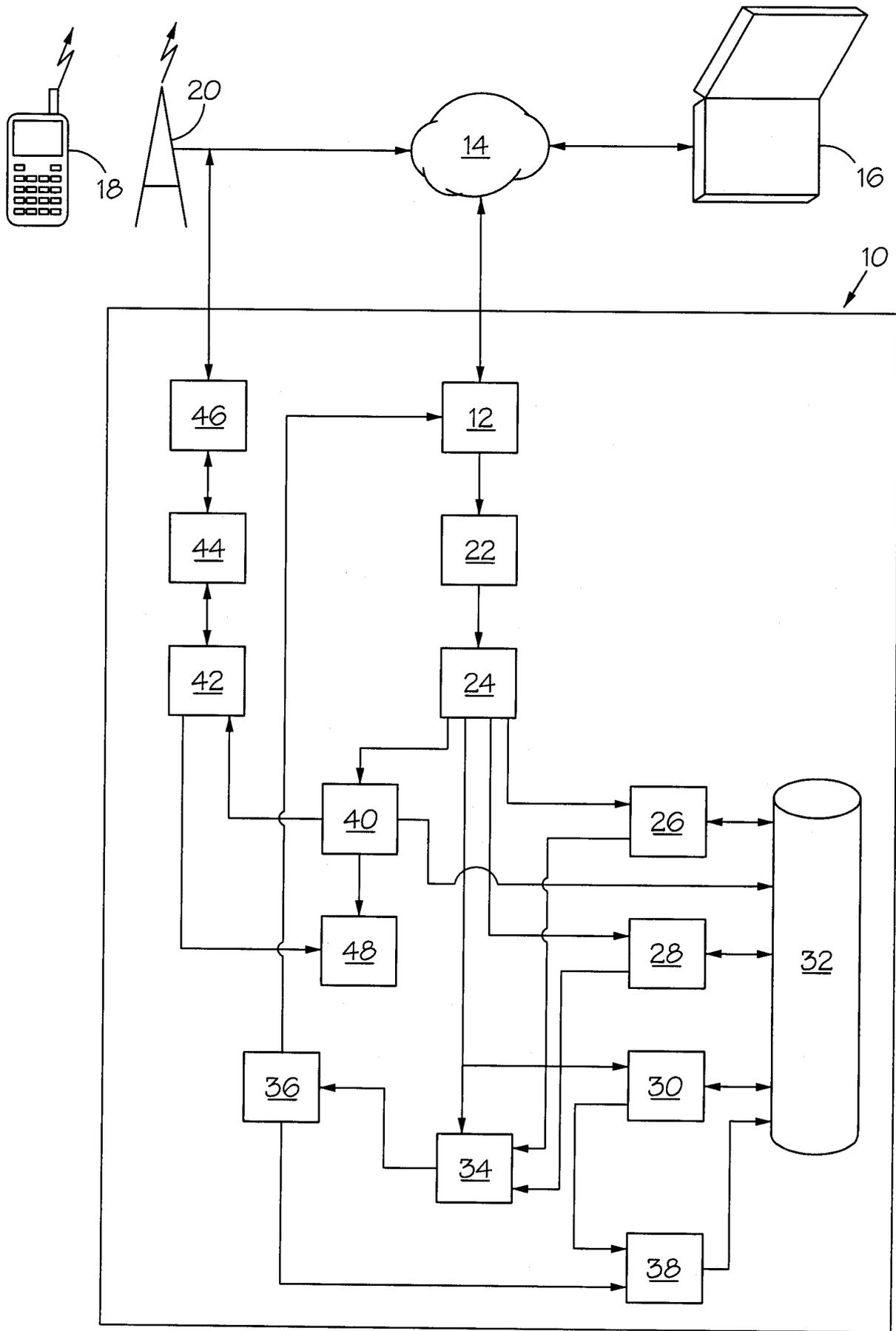


FIG 1

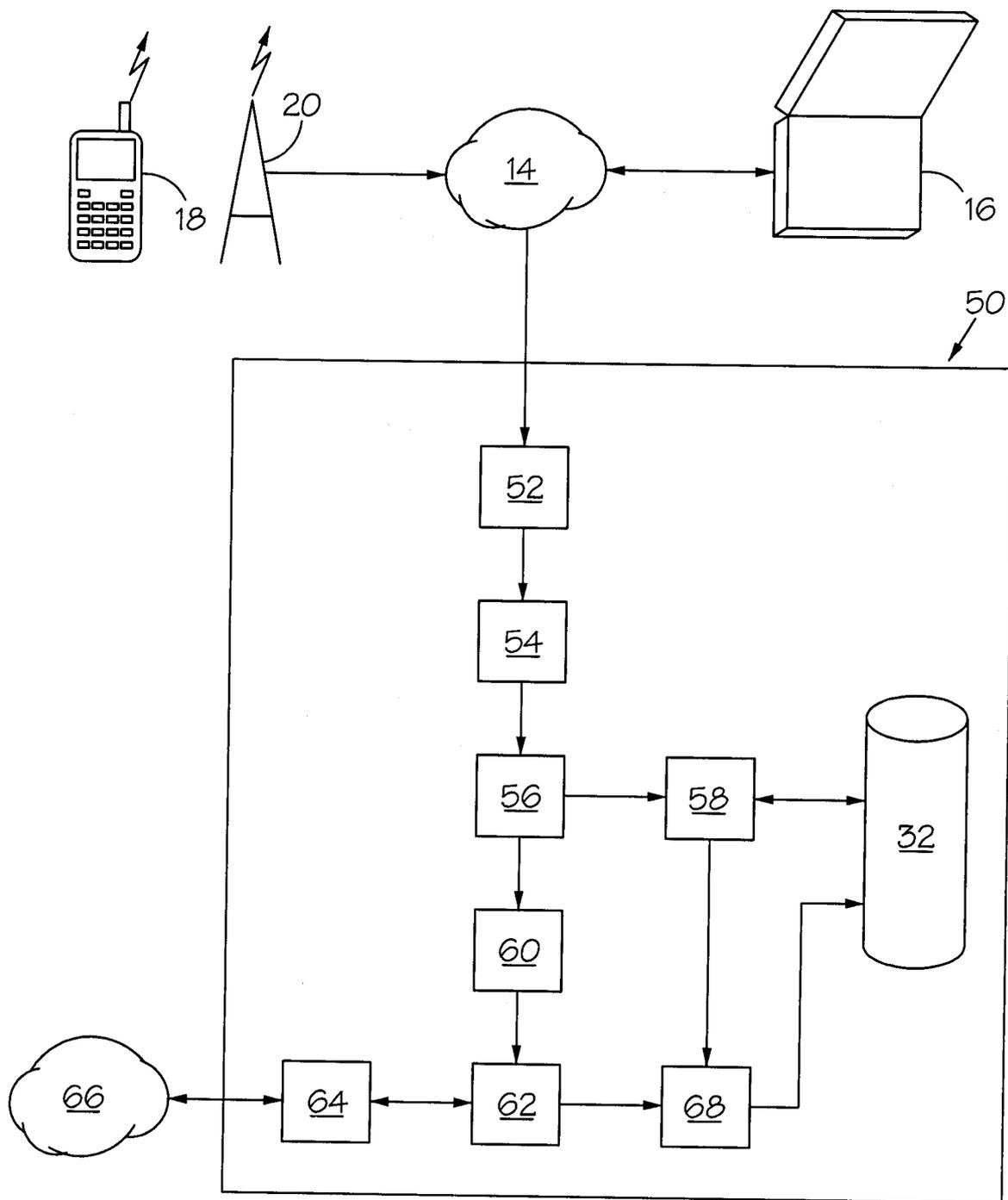


FIG 2